



Tribunal Correctionnel - Violence Volontaire

Par **AxLaxL**, le **04/12/2012 à 13:04**

Bonjour,

J'ai reçu un courrier hier pour une convocation au Tribunal Correctionnel sur une affaire datant de sept 2008 pour laquelle j'ai toujours nié (car je suis accusée d'une chose que je n'ai pas faite) les faits qui me sont reprochés.

Les accusations exactes inscrites sont :

"d'avoir à (lieu), le 29 septembre 2008 et depuis temps non couvert par la prescription, volontairement exercé des violences sur X, en faisant usage d'une arme, en l'espèce un verre de champagne, qui a été cassé sur le visage de la victime, ces violences n'ayant entraîné aucune incapacité totale de travail"

Question N° 1 : me conseillez-vous de prendre un avocat ?

Question N° 2 : qu'est ce que je risque ? au pire ? au mieux ?

Merci pour vos retours rapide à mes interrogations !

Cordialement